

DISCOURS DU PAPE PIE XII ÀDES PERSONALITÉS AMÉRICAINES *

Vendredi 2 novembre 1945

Nous vous adressons une très cordiale bienvenue à vous qui êtes tous des représentants distingués de votre pays, quoique dans des champs d'action divers. Un champ cependant, semble-t-il, vous attire tous et dans ce champ l'honorable sénateur qui est ici possède une autorité incontestée. Nous voulons parler du champ des relations internationales et de la loi internationale.

C'est là une question d'importance immense et vitale à toutes les époques, mais spécialement aujourd'hui quand tant d'efforts si nobles et si dignes de louanges sont faits pour établir une paix ferme et durable entre les peuples du monde. Car c'est la loi internationale qui doit assurer et défendre la vie de cette paix ; mais une loi internationale qui reconnaît son fondement dans la loi naturelle écrite par Dieu dans la conscience de tout homme et qui tire en définitive sa force contraignante de cette loi naturelle. L'alternative, c'est la loi du plus fort; dans ce cas, la défense de la paix tombera à la première attaque lancée par ceux pour qui la puissance crée le droit.

C'est pourquoi, tous les hommes sincèrement désireux de la paix prient pour que l'Esprit-Saint illumine les intelligences des leaders et des législateurs des nations et fortifie leurs mains pour que puisse s'établir loyalement une longue paix sur la base de la loi de Dieu. Telle est Notre prière quotidienne qui jaillit d'un cœur plein d'amour pour tous les hommes. Que Dieu vous l'accorde. Comme expression personnelle de cet amour, Nous implorons les bénédictions les plus choisies du ciel sur vous et sur tous ceux qui sont proches de vous et qui vous sont chers.

* Documents Pontificaux 1945, p.284-285.